

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU LUNDI 20 NOVEMBRE 2006

N° 35 Q

OBJET :

**PARC DE LOISIRS DE
BOUVENT – Activités
nautiques – Tarifs 2007**

Présents : M. BERTRAND Jean-Michel, Député-Maire ;
M. BRETON, Mmes MOREL, GUILLERMIN, DESFARGES,
MM. FROMONT, LEPELTIER, BERNIGAUD, Mme LAUGEL,
M. MOREL-LAB, Mmes BODARD, JEAN-LOUIS, WITTMANN, Adjoints ;
Mme BOZON, M. BRAYARD, Mme BRENDEL (jusqu'à la question 24),
Mme CHAMPEL, M. DEBAT, Mme DOMINJON-STENGER, M. DORE,
M. LACROIX, Mme MAYER, M. MAZUY Mmes MOTTA, NOLL-
FONTENILLE M. PARAMELLE, Mme PERRET, M. PERRIOD, MM.
PRITZY, RODET (à partir de la question n°3) , Mmes SAINT-ANDRE,
TOWNSEND-GIRARD, VEILLEROT, ZILLER

Excusés : Mme BRENDEL (à partir de la question 25), M. CAILLAT
(M. PERRIOD), Mme CLAME (Mme NOLL-FONTENILLE),
M. COURTIEUX (Mme LAUGEL), Mme DUTHU (Mme CHAMPEL),
M. FEILLENS, M. GAUTHERET (M. DEBAT), M. LE MAOUT
(M. BRETON), M. MORNET (Mme BRENDEL jusqu'à la question 24),
Mme PONS LAMOITTE (M MOREL LAB), M. RODET (Mme SAINT
ANDRE jusqu'à la question n°2),

Secrétaire de séance : M. MAZUY

Rapporteur : M. LE MAIRE

EXPOSE

Les tarifs pratiqués au Parc de Loisirs de Bouvent pour les activités nautiques ont été fixés par délibération en date du 19 décembre 2005.

Il est indiqué qu'il conviendrait de réviser ces tarifs, à compter du 1^{er} janvier 2007 comme suit :

	<u>Anciens</u> <u>tarifs</u>	<u>Nouveaux</u> <u>tarifs</u>
--	---------------------------------	----------------------------------

A/ - Séances d'activités à destination des groupes :

1) - Voile, catamaran, planche, kayak, tir à l'arc,
escalade, golf

Pour les groupes extérieurs à Bourg (par personne)	5,00 €	5,10 €
Pour les groupes de Bourg (par personne)	3,90 €	4,00 €

2) – Forfait 5 jours 6 séances d'activités accès au parc et hébergement sous tente, sur place, compris		
Hors Bourg	35,00 €	35,70 €
Bourg	30,40 €	31,00 €

3) – Forfait 3 jours 3 séances d'activités accès au parc et hébergement sous tente, sur place, compris		
Hors Bourg	20,00 €	20,40 €
Bourg	16,70 €	17,00 €

B/ - Séances d'activités à titre individuel
Voile, planche, catamaran, tir à l'arc, kayak

Pour une semaine (5 séances) :		
* moins de 18 ans	59,30 €	60,00 €
* 18 ans et plus	84,00 €	86,00 €

Séance individuelle :		
* moins de 18 ans	15,00 €	15,00 €
* 18 ans et plus	20,00 €	20,00 €

Pass découverte (3 séances) (nouveau)		
* moins de 18 ans		36,00 €
* 18 ans et plus		52,00 €

C/ - Forfait annulation pour les groupes

(si annulation inférieure à 20 jours à la date de début des activités)		
* Pour un camp (5 jours)	120,00 €	125,00 €
* Pour un mini-camp (3 jours)	60,00 €	60,00 €

L'assemblée est invitée à se prononcer sur les propositions qui lui sont faites.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

VU l'article L 2121 – 29 du code général des Collectivités territoriales,

VU les avis favorables émis par les commissions des sports et des finances,
dans leurs réunions respectives des 28 septembre et 26 octobre 2006,

A L'UNANIMITE (40 Voix)

FIXE comme suit les tarifs des activités nautiques sur le Parc de Loisirs de
Bouvent, pour l'année 2007 :

A/ - Séances d'activités à destination des groupes :

1) - Voile, catamaran, planche, kayak, tir à l'arc, escalade, golf		
Pour les groupes extérieurs à Bourg (par personne)		5,10 €
Pour les groupes de Bourg (par personne)		4,00 €

2) – Forfait 5 jours, 6 séances d'activités accès au parc et hébergement sous tente, sur place, compris		
---	--	--

Hors Bourg	35,70 €
Bourg	31,00 €

3) – Forfait 3 jours 3 séances d'activités
accès au parc et hébergement sous
tente, sur place, compris

Hors Bourg	20,40 €
Bourg	17,00 €

B/ - Séances d'activités à titre individuel

Voile, planche, catamaran, tir à l'arc, kayak

Pour une semaine (5 séances) :

* moins de 18 ans	60,00 €
* 18 ans et plus	86,00 €

Séance individuelle :

* moins de 18 ans	15,00 €
* 18 ans et plus	20,00 €

Pass découverte (3 séances)

* moins de 18 ans	36,00 €
* 18 ans et plus	52,00 €

C/ - Forfait annulation pour les groupes

(si annulation inférieure à 20 jours à la date de début des activités)

* Pour un camp (5 jours)	125,00 €
* Pour un mini-camp (3 jours)	60,00 €

PRECISE que la recette correspondante, évaluée à 28 500 € pour une année, sera imputée sur les crédits ouverts au budget principal de l'exercice, chapitre 70, article 70631.
